



## EDITORIAL

NUMÉRO 74  
NOVEMBRE / DECEMBRE 2020

Francis Bollinger, diacre permanent

**D**EPUIS PRÈS D'UN SIÈCLE, la place des femmes dans nos sociétés évolue progressivement. Dans les pays comme le nôtre, l'égalité des droits et des devoirs est à présent non seulement reconnue, mais obligatoire dans bien des domaines.

Au sein de l'Eglise, les femmes peuvent maintenant avoir une mission ecclésiale : elles peuvent enseigner, prêcher des retraites, accompagner, collaborer à telle ou telle tâche pastorale et leur complémentarité d'avec les hommes, le style propre de leur empreinte féminine, est source de richesse. L'Eglise pourrait-elle remplir sa mission actuelle sans leurs contributions ? Certaines demandent, non seulement une plus grande reconnaissance de leur rôle, mais militent pour un accès aux Ordres sacrés, ce qui suscite de plus en plus de débats passionnés qui font souvent « la une » des journaux. Même s'il semble que l'histoire contemporaine va dans le sens d'une plus grande ouverture de l'Eglise aux femmes, cette vision n'est pas une vision « cléricalisant » les femmes ?

L'institution d'une Commission sur le diaconat des femmes par le Pape François alimente d'autant ces polémiques, au sein de l'Eglise catholique comme dans le domaine public. Il est vrai que d'autres Eglises chrétiennes ont déjà ouvert largement aux femmes l'accès aux divers degrés de l'Ordre.

La première Commission sur le diaconat des femmes instituée par le Pape François, n'a pu définir clairement si les diaconesses instituées dans les premiers temps du christianisme par quelques Eglises orientales avaient été ordonnées ou simplement missionnées. La nouvelle Commission pourrait davantage se pencher sur la question : selon les besoins de notre Eglise actuelle, est-il nécessaire que des femmes soient ordonnées ou simplement missionnées en tant que diaconesses. Rappelons-nous que les premiers « diacres » ordonnés pour le service, ne l'ont pas été par Jésus-Christ, mais bien par les apôtres pour répondre à un besoin d'ordre pastoral. L'Eglise d'aujourd'hui, n'est-elle pas dans une nécessité similaire de faire appel aux femmes pour des missions diaconales ? Par les grâces qu'elle apporte, l'ordination diaconale est-elle maintenant souhaitable pour certaines femmes, autant qu'il y a 55 ans lorsque le diaconat des hommes a été rétabli par le Concile Vatican II ? ...

On se souvient combien, ce rétablissement avait suscité de débats houleux entre les évêques, surtout du fait de son ouverture aux hommes mariés et n'avait finalement été voté que de justesse. Les débats futurs et éventuels sur le diaconat des femmes seront certainement tout aussi passionnés et susciteront certainement des oppositions encore plus farouches.

Le dossier qui suit a donc pour objectif d'ouvrir aux lectrices et lecteurs, quelques champs de réflexions personnelles.

### Sommaire

#### DOSSIER

*La place des femmes dans l'Eglise*

1) *Le diaconat des femmes  
Institution d'une nouvelle  
commission sur par le Pape  
François* **2**

2) *Jésus et les femmes de son  
temps* **3**

3) *Quelle place pour les femmes  
dans l'Eglise d'aujourd'hui ?* **4**

4) *Témoignages de femmes  
de l'Eglise diocésaine  
2020 année particulière !* **5**

*Epouse d'un diacre « 2020 »* **6**

*Animatrice de zone* **7**

5) *Nous autres, gens de la rue* **8**

*Quatre nouveaux diacres* **9**

*Témoignage  
de Nicolas GASPAROTTO* **10**

*Décès* **11**

*Anniversaires* **12**

*Appel à cotisation 2021  
à la mense de solidarité  
des diacres d'Alsace* **12**

*« Diaconat Alsace Infos »,  
la revue diocésaine  
du diaconat permanent* **12**

*Agenda* **12**

## La place des femmes dans l'Église

Francis Bollinger, diacre permanent

### 1) Le diaconat des femmes

#### Institution d'une nouvelle commission sur par le Pape François - Enquête -

**EN 2016**, Le Pape François avait créé une première commission d'étude pour le diaconat des femmes avec pour mission précise d' "étudier la question". Elle n'aurait débouché sur aucune suite concrète. A la clôture du Synode sur l'Amazonie, il avait annoncé qu'une nouvelle commission serait créée sur ce thème. Celle-ci, très internationale et instituée le 8 avril dernier est présidée par l'archevêque de L'Aquila, le cardinal Petrocchi, avec le père Denis Dupont-Fauville, official de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi en tant que secrétaire et compte 10 membres portant tous le titre de professeur dont trois prêtres, deux diacres et 5 femmes. Notons que parmi elles se trouve le Professeur Anne-Marie Pelletier, une universitaire bibliste française qui a été la première femme à remporter le prix Ratzinger en théologie.

Selon certaines sources, les conclusions de la première commission romaine auraient été qu'il n'y a aucune preuve historique que, dans la patristique, les femmes ont été ordonnées au diaconat ; c'est-à-dire que la consécration des diaconesses n'a pas été une ordination sacramentelle pouvant être assimilée au sacrement de l'ordre. L'histoire de l'institution des diaconesses dans l'Église des premiers temps ne constituerait donc pas une base solide pour l'introduction d'un diaconat sacramentel féminin. Pourtant, d'autres Églises chrétiennes poursuivent la tradition d'ordination de femmes diacres comme dans la communauté orthodoxe de Bulgarie visitée dernièrement par le Pape François.

Déjà et depuis de nombreuses années, des évêques et cardinaux de notre Église et des théologiens appellent, à être davantage attentif « aux signes des temps actuels » lors d'une réflexion sur le diaconat des femmes. Dans L'Osservatore Romano des 9-10 mai, la philosophe Giorgia Salatiello, professeur à l'Université pontificale grégorienne, estime ainsi que la nouvelle commission sur le diaconat féminin, est appelée à « s'engager dans un esprit d'inventivité » et à « tourner notre regard vers le présent pour y lire ses signes particuliers », tout en s'inscrivant dans la tradition pour la développer. La question du mandat, « par ordination ou par bénédiction », des femmes diacres étant à examiner par la suite, comme l'a indiqué le pape. Rappelons que, historiquement, de

grands théologiens comme Karl Rahner ou le cardinal Daniélou étaient déjà favorables à l'ordination des femmes. Dans les années qui ont suivi le rétablissement du diaconat par le Concile Vatican II, nombreux étaient ceux qui s'attendaient à ce que le diaconat soit rapidement ouvert aux femmes. En Allemagne, les premiers groupes de formation au diaconat comprenaient des femmes ... qui n'ont pas été ordonnées en fin de cycle, alors que leurs confrères l'ont été.

Récemment le président de la Conférence épiscopale allemande, Mgr Georg Bätzing, disait au sujet du diaconat des femmes, qu'il ne voyait pas « en quoi cela pourrait être une erreur qui mettrait le magistère de l'Église sur la mauvaise voie ». Il y va, selon lui, de l'avenir de l'Église catholique.

De fait, dans les premiers temps, les diaconesses n'ont pas existé dans toutes les régions apostoliques, et de même aujourd'hui, les appels à l'ordination diaconale des femmes retentissent plus fortement dans certaines régions : aux États-Unis, par exemple, 72 % des supérieurs religieux y sont favorables.

Dans le quotidien La Croix du 1er juin 2020, un article « Ordination des femmes, une évolution possible » du Jésuite belge, sociologue de formation, curé de Blocry (Louvain-la-Neuve) et aumônier national des Équipes Notre-Dame livrait des réflexions intéressantes. A l'origine, opposé lui-même à l'accession au diaconat par les femmes, il y explique pourquoi il est en train de changer d'avis. Selon lui « L'Univers sacramentel n'est en principe pas une question de pouvoir, il se situe dans le registre symbolique ». Rappelant en premier lieu que « Jésus a donné aux femmes une place plus importante que ses contemporains » mais que l'Église a cependant réservé la prêtrise aux hommes parce que c'était « pour elle une question de cohérence symbolique avec sa vision anthropologique », car Jésus était un homme. Elle ne se situe donc pas dans le registre sociologique. « La première question n'est cependant pas, selon moi, celle du sacerdoce, féminin ou masculin - ce serait encore du cléralisme -, mais celle de la vitalité des communautés appelées à être davantage responsables et adultes ». Si donc « l'on veut maintenir le dialogue avec la culture moderne et si on promeut une concep-

tion moins sacrée du prêtre, ordonner des femmes serait un pas en avant dans la ligne du tournant opéré par Jésus. » « Cela irait dans le sens de l'histoire et lèverait une réserve importante de nos contemporains vis-à-vis de l'institution ecclésiale ». « On peut en effet se demander » ajoute-t-il « si ce n'est pas une tradition humaine qui a fini par donner naissance à une norme, cette dernière n'étant plus soutenable aujourd'hui ».

Selon les critères contemporains, les positions de l'Église sont donc de plus en plus difficiles à comprendre pour certaines femmes et certains hommes, surtout vis-à-vis du diaconat.

De plus, l'Église n'est-elle pas avant tout « une servante qui rassemble des serviteurs et des servantes appelés par le Seigneur, disponibles à son appel et confiant dans ce qu'il propose dans son amour. Ainsi aucun prêtre ou diacre n'est prêtre ou diacre » « par une simple envie personnelle » ; « il l'est car il a été appelé pour ce ministère par le Seigneur » comme le rappelle le Père Sébastien Antoni, assomptionniste ? Cet appel n'est-il pas premier ?

Un grand nombre de femmes, religieuses, consacrées ou laïques appelées par le Christ et l'Église, ne vivent-elles pas déjà la diaconie dans leur « service » ecclésial ? Le sacrement de l'ordination diaconale, ne leur permettrait-il pas, à elles aussi, « d'être » davantage « configurées au Christ serviteur » ?

Néanmoins, en ouvrant ainsi ce ministère ordonné aux femmes, ne serait-ce pas, à nouveau, étendre aux femmes, le schéma cléral des deux millénaires passés ? Ne faut-il pas plutôt s'interroger aujourd'hui surtout sur les besoins de l'Église de demain ? Elle aura sans doute besoin d'évêques, de prêtres et de diacres ordonnés, mais pas uniquement, et de nouveaux ministères institués et ouverts à des laïcs hommes ou femmes ... probablement.

De plus, ce serait une erreur que de continuer à lier la gouvernance à tous les niveaux au sein de l'Église et son attribution à des ministres ordonnés, ce qui était la norme dans le passé. Et cela reste encore largement le cas aujourd'hui. Depuis Vatican II des postes à responsabilités sont peu à peu attribués à des laïcs dont des femmes. Le Pape François a d'ailleurs largement accéléré cette ouverture, la composition de la nouvelle

commission sur le diaconat des femmes, en est une preuve. Déjà, des femmes commencent à être nommées à des postes hiérarchiques importants au sein de l'institution Église, autres que les seuls services dits « temporels ».

Certains(es) ont néanmoins objecté que Jésus a limité son ouverture envers les femmes en n'en intégrant aucune parmi les 12 apôtres. Est-ce parce qu'une telle ouverture aurait été celle de trop pour ses contemporains(es) ? ou pour des raisons théo-

logiques (cf. déclaration « Inter insigniores » de Paul VI en 1976 et la Lettre apostolique « *Ordinatio sacerdotalis* » 1994). Le débat reste ouvert à l'heure où le sentiment général est qu'il devient de plus en plus urgent de (re)définir la place des femmes dans l'Église.

Les apôtres, pour répondre aux besoins de l'Église naissante, ont innové en ordonnant des diacres, sans pourtant appeler de femme à ce service. Il y a plus de 50 ans, pour répondre aux besoins nouveaux du

Peuple de Dieu, le Concile Vatican II a restauré, le diaconat pour les hommes. Dans la même dynamique et compte tenu de l'évolution sociale actuelle appelant à une plus grande égalité entre les hommes et les femmes, l'Église n'est-elle pas appelée aujourd'hui, à (ré)instituer les diaconesses ? A son époque, le Christ était « révolutionnaire » dans les « ouvertures/libérations » qu'il offrait aux femmes. L'Église d'aujourd'hui sera-t-elle fidèle à son esprit ?



## 2) Jésus et les femmes de son temps

### Introduction

A notre époque où l'égalité des droits et devoirs des hommes et des femmes devient une règle, il n'est pas aisé de comprendre combien à son époque, l'homme Jésus-Christ, était révolutionnaire dans ses relations avec les femmes. La considération et la place qu'il leur accordait et qui nous paraissent normales aujourd'hui, allaient alors à l'encontre de la plupart des us et coutumes de la société de son temps et heurtait bon nombre des juifs, en particulier ceux des catégories sociales les plus élevées.

C'est essentiellement par les évangiles que nous connaissons la relation de Jésus avec les femmes. Cette étude se base donc sur ceux-ci sans négliger les apports d'auteurs ayant abordé ce thème (1). Il est admis d'entrée qu'il ne peut y avoir de lecture purement « spirituelle » des évangiles et qu'ils sont toujours à lire/décrypter en les situant dans le contexte historique géographique, social, culturel et cultuel où ils se sont déroulés, autant que dans celui où ils ont été écrits.

C'est à cette condition qu'il est possible aujourd'hui, près de 2000 ans après et dans un tout autre contexte, d'en avoir la plus juste compréhension.

### La femme dans la société du temps de Jésus

Dans la société israélite du temps de Jésus, les traditions sociales et culturelles définissaient et limitaient le rôle de chacun selon ses origines, sa classe, sa richesse, son métier et son mode de vie.

La famille est de type patriarcal ; le père avait toute autorité sur les membres de sa famille et les personnes qui y étaient attachées.

Le mari est donc le maître de sa femme. Il ne pouvait pas la vendre, mais il pouvait vendre sa fille mineure (moins de 12 ans et demi).

Normalement, une femme ne participait pas à la vie publique. Dans les milieux aisés, les femmes ne sortaient que voilées et un homme ne devait pas regarder une femme mariée, ni la saluer ni parler à une femme en public. Il est probable que ces consignes n'étaient guère respectées dans les milieux populaires ou à la campagne. Mais, même à la campagne, un homme ne parlait pas à une étrangère.

Au regard de la Loi religieuse, la femme n'était pas l'égal de l'homme. Un parvis du Temple était réservé aux femmes juives en état de pureté physique. On se gardait d'enseigner la Tora aux filles.

Juridiquement, le témoignage d'une femme n'était pas reçu (cf. Gn18.15), sauf dans les cas bénins où même le témoignage de l'esclave païen était retenu.

Un homme n'avait normalement qu'une seule épouse, mais certains riches étaient polygames en particulier lorsque la première femme était stérile ou n'avait donné naissance qu'à des filles. Il pouvait répudier unilatéralement son épouse, en disant, par exemple : « Tu n'es plus ma femme ». Le libellé de divorce remis à la femme lui permettait de se remarier et les enfants restaient chez le père.

Les revenus de la femme étaient versés au mari et elle n'héritait de rien à son décès.

Il semble, sans certitude, qu'à l'époque gréco-romaine, un contrat de mariage pouvait être négocié entre les familles. Il fixait les biens paraphernaux (que le père de la mariée devait offrir, dont la femme était propriétaire et dont le mari avait l'usufruit), la dot (que le père de la mariée devait payer et devenait propriété du mari, mais dont l'équivalent devait être assuré à l'épouse en cas de rupture), le gage de mariage (une somme revenant à la femme en cas de séparation ou de mort du mari).

### Jésus et les femmes

Les évangiles mentionnent de nombreuses femmes, accompagnant ou rencontrant Jésus. Peu d'entre-elles sont nommées : Marie (Myriam) mère de Jésus qui est dans son rôle de mère, silencieuse, attentive et présente dans les moments cruciaux (au Temple, à Cana, au pied de la croix...), Marie de Magdala, Marie la mère de Jacques le Petit et de José (Mc15.40), Marie la sœur de Marthe et de Lazare (Jn11.01), Marie la femme de Cléophas (Jn19.25), Salomé (Mc15.40), Jeanne (Lc24.10), Jeanne femme de Kouza l'intendant d'Hérode (Lc8.03), la prophétesse Anne fille de Phanuel, (Lc2.36).

Le plus souvent, les évangiles ne donnent pas de prénom et disent « les sœurs », « une femme » ou « une veuve » alors que sont souvent mentionnés les prénoms des hommes (ex. : Mc6.03). Faut-il y voir l'influence d'une convention scripturaire et/ou sociale ? : Les prénoms des femmes n'étaient habituellement utilisés que dans la sphère privée ou par des proches.

Elles sont nombreuses à accompagner Jésus tout au long de la vie publique. Seul Luc donne quelques détails sur cet entourage féminin (Lc8.1-3).

Quelques-unes sont impliquées dans les moments cruciaux où le Christ se révèle :

- Marie de Magdala premier témoin de sa résurrection et chargée de l'annoncer.

- La samaritaine « théologienne » et missionnaire à laquelle Jésus révèle qu'il est le Messie. Et pourtant, en tant que juif et rabbi, il aurait dû l'ignorer, ne jamais lui parler, ni lui demander à boire puisque tout ustensile samaritain était impur pour les juifs.

- La femme adultère que la grande miséricorde de Jésus sauve de la mort (Jn8.1-11 et (Lc7.36-50)

(1) - « L'événement Jésus » d'Emile MORIN et les Equipes Enseignantes - Ed. du Cerf, 1978  
 - « Jésus, l'homme qui préférait les femmes » de Christine Pedotti - Ed. Albin Michel) 2018  
 - « Les femmes de l'Évangile » de France Quérel - Ed. Seuil 1996



- La pécheresse qui a répandu du parfum sur ses pieds et à laquelle il pardonne ses nombreux péchés (Lc7. 46)
- Marie sœur de Marthe que Jésus enseigne (Lc10. 38-42), alors que dans la société juive, les femmes étaient exclues de l'enseignement de la Thora.
- La cananéenne, une étrangère pourtant, dont la fille est tourmentée par un démon et dont Jésus loue la foi (Mt15. 22-28)
- La pauvre veuve que Jésus loue pour avoir donné de son nécessaire (Mc12.43)
- La femme aux pertes de sang (Lc8.43), la veuve de Naïm (Lc7. 11-16), etc.

Dans ses enseignements, Jésus donne à la femme les mêmes droits qu'à son mari. Il ne peut plus la répudier unilatéralement sauf en cas d'union illégitime.

En résumé et contrairement à la mentalité de son époque, Jésus traite toute femme à l'égal de l'homme, y compris celles considérées comme les « moins que rien » et les étrangères. Jamais, il ne la cantonne à un rôle lié à son sexe.

C'est St-Paul qui dans la lettre aux Galates synthétise bien la nouvelle dimension d'une existence pleinement humaine offerte par Jésus « il n'y a plus ni juif ni grec, il n'y a plus ni esclave ni homme libre, il n'y a plus l'homme et la femme, car tous, vous ne faites plus qu'un dans le Christ Jésus. » (Ga3. 28).



### 3) Quelle place pour les femmes dans l'Église d'aujourd'hui ?

*D'après « Quelle place pour les femmes dans l'Église ? »*

*par Xavier Le Normand et Mélinée Le Priol dans La Croix du 25/06/2020 et sources diverses*

« **COMME DE NOS JOURS** les femmes ont une part de plus en plus active dans toute la vie de la société, il est très important que grandisse aussi leur participation dans les divers secteurs de l'apostolat de l'Église » (Décret sur l'Apostolat des Laïcs AL 9).

Elles sont omniprésentes dans nos paroisses et leurs participations au bon fonctionnement de l'Église est de plus en plus réelle jusque dans les Services diocésains. Alors qu'elles étaient totalement absentes dans la gouvernance de l'Église, il y a quelques dizaines d'années, la vraie question reste celle de la place des femmes dans les services et postes décisionnels tant pour les questions temporelles que pastorales. Jusqu'à ce jour, toute autorité au sein de l'institution Église était attachée à une ordination presbytérale.

La « révolution » est en marche ... le droit canonique actuel ouvre à des laïcs, hommes comme femmes la

possibilité d'accéder à des responsabilités importantes. Ainsi une femme peut, par exemple, être chancelière diocésaine ou juge ecclésiastique, même si la décision finale appartient encore toujours au prêtre ou à l'évêque. La crise des vocations presbytérales favorise certainement cette ouverture. Bon nombre d'évêques ont vu l'intérêt et/ou la nécessité d'associer les femmes à certaines décisions. Une Église peut-elle être synodale sans la participation des femmes à tous les niveaux ? La question n'est pas de les glisser dans un « moule » masculin. Leur première demande ne serait-elle pas d'être reconnues et estimées à leurs justes valeurs ?

#### **Des femmes au Vatican**

En 2019, 649 femmes travaillaient pour le Saint-Siège, soit un quart du personnel total, contre 385 en 2010. A l'ouverture du concile Vatican II, en 1962, la Curie n'en comptait aucune.

En 1967, le pape Paul VI nomme Ro-

semary Goldie sous-secrétaire du Conseil pontifical pour les laïcs. Pour la première fois, un poste à responsabilité est occupé par une femme. Avec le pape François, huit femmes occupent des postes à responsabilité au Saint-Siège. Mais, aucune femme n'a encore été nommée à un poste plus élevé que sous-secrétaire, soit « numéro trois » d'un dicastère. A l'été 2020 le pape François a nommé six femmes parmi les 13 nouveaux membres du Conseil pour l'Économie qui supervise les structures et les activités administratives et financières du Saint-Siège et du Vatican sous la coordination du cardinal Marx.

Une autre femme occupe un poste important : Barbara Jatta, directrice des Musées du Vatican depuis décembre 2016.

#### **Des femmes au siège du diocèse de Strasbourg**

Si les missions d'animation des zones et de coopérations pastorales, sont presque exclusivement confiées

à des femmes, d'autres occupent des postes décisionnels tels que notamment en tant que responsables de plusieurs Services diocésains.

#### Des femmes dans nos paroisses

Elles sont présentes, parfois majoritaires, dans nos EAP et CPCP et dans les différents services ; elles sont catéchistes, cheffes de chœur, fleuristes ; elles participent à l'accueil, au secrétariat, à la préparation des baptêmes, des mariages, etc. ... sous l'autorité du curé.

#### Dans la liturgie

Comme des laïcs hommes, elles sont souvent animatrices des chants ou lectrices et donnent la communion. Pour Étienne Grieu s.j. président du Centre Sèvres, « si les femmes pouvaient commenter la parole de Dieu, cela les mettrait d'emblée dans une position d'autorité ».

L'Eglise est concernée par l'inégalité entre l'homme et la femme. « Vit-elle dans le contexte social d'aujourd'hui le retournement des choses opéré par le Christ à son époque ? » (E. MORIN, l'événement Jésus).

L'annonce de l'Évangile est au cœur de notre foi, et de la condition de tout baptisé (y compris donc des femmes). Au cours des messes ne pourraient-elles pas faire l'homélie ou donner des commentaires de la Parole ? Réserver l'homélie aux évêques, prêtres et diacres, n'est pas les « sacraliser » ? Rappelons que des laïcs, donc des femmes, « prêchent » déjà dans le cadre de la pastorale des funérailles...

#### Accord de l'épouse à l'ordination de son mari

Le 26 septembre 2020, Alain DE-FIENNE (57 ans), Bernardino De ARAUJO (50 ans), Benoît DONZE (44 ans), et Nicolas GASPAROTTO (38 ans) ont été ordonnés diacres permanents par Mgr Luc RAVEL. Leurs

## Brèves

### Baptêmes par des laïcs

Déjà dans les paroisses sans prêtre de l'évêché de Bâle, certains laïcs, coopérateurs et coopératrices engagé(e)s professionnellement en Eglise ont reçu mission, sous l'autorité du curé de la Communauté de paroisses, de célébrer les baptêmes (Nouvelle norme diocésaine concernant le mandat extraordinaire attribué à des femmes et des hommes dans l'aumônerie paroissiale).

En Allemagne, au cours de l'Assemblée générale du Chemin Synodal de l'Eglise catholique à Berlin, des laïcs ont demandé aux évêques que soit accordées à des laïcs qualifiés les possibilités de célébrer les baptêmes, de prononcer l'homélie au cours de la messe et de relever de 30% à 50% les quotas déjà existants, réservés aux femmes, pour les postes de direction dans les diocèses et les vicariats généraux.

### Des femmes prêtres ?

En France, sept femmes du collectif « Toutes apôtres » ont postulé le 22 juillet 2020 à différents ministères (dont le diaconat) réservés aux hommes.

### Intégration des femmes à la formation des séminaristes

Le cardinal Marc Ouellet, préfet de la Congrégation pour les évêques, souhaite une plus grande intégration des femmes à la formation des séminaristes pour un meilleur équilibre affectif des futurs prêtres et la lutte contre un « modèle ecclésial clérical ». (Donne Chiesa Mondo, mai 2020)

épouses respectives Myriam, Marie, Muriel et Aude étaient à leurs côtés entourées par leurs enfants, proches et amis.

Dans le diocèse de Strasbourg, l'accord de l'épouse est plus qu'une information donnée par le responsable du Service du diaconat au début du rituel de l'ordination. Une ou plusieurs épouses donnent publiquement leurs témoignages personnels ou au nom des épouses.

Ayant suivi au côté de son mari, les mêmes années de discernement puis de formation initiale, l'épouse donne

son accord et son soutien à l'ordination de celui-ci, consciente des implications sur leur vie de couple et leur famille qu'impliquera son ministère.

### Mention spéciale : La secrétaire particulière des archevêques de Strasbourg

Pour tous les services qu'elle a rendus à l'Eglise, Mgr Luc RAVEL l'a décorée « Dame commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire le Grand » le 8 mars 2019. Il disait dans son discours « Quelle chance pour l'archidiocèse de vous avoir ; quelle fierté de vous avoir à mes côtés ; quel honneur de vous décorer aujourd'hui ! » A son entrée à l'archevêché en 1975, comme secrétaire du chancelier de l'époque, Mme Michèle CARDOSO n'avait que 18 ans et demi et faisait partie des seuls trois laïcs y travaillant. Appelée comme secrétaire particulière par Mgr BRAND en 1984, elle l'est encore aujourd'hui auprès de Mgr Luc RAVEL, après l'avoir été auprès de Mgr DORE et de Mgr GRALLET : déjà 45 ans d'une carrière exceptionnelle ! Comme la plus part d'entre nous la connaissent, il n'est plus nécessaire de la présenter. Mais, dans ce bulletin rappelant la place des femmes dans l'Eglise diocésaine, il convenait de la citer en premier ! Merci Mme CARDOSO pour votre accueil éternellement souriant et votre aptitude à toujours avoir pour chacun(e), à tous les niveaux, le juste conseil ou la juste réponse à toute adresse.

(Cf. : L'Alsace du 19/11/2017 page 44 et son portrait dans l'Alsace du 3 avril 2017)



## 4) Témoignages de femmes de l'Eglise diocésaine

### 2020 année particulière !

Anne-Marie HECKEL, épouse de Claude, diacre permanent

#### \* 50 années de vie commune...

Joie, bonheur d'avoir pu (malgré les difficultés sanitaires) rendre grâce au Seigneur, le louer pour notre vécu (avec nos 4 enfants et 6 petits enfants) La présence de la communauté et des amis ont donné plus de vie à notre fête et la louange a pu éclater !

Originaire de Colmar, Claude de Wissembourg, nous nous sommes rencontrés à Lourdes au cours d'un pèlerinage diocésain au service des malades.

Au fil de ces 50 années, bien des fois, Marie nous a pris par la main, nous avons répondu sans savoir où "Elle" allait nous conduire... ensemble nous avons cheminé, dans la confiance en nous soutenant l'un, l'autre...

Nos engagements furent nombreux, et le sont encore aujourd'hui ; les vivre ensemble, nous enrichit et constitue le ciment, qui permet à chacun d'avancer avec ses charismes propres.

#### \* 10 années d'ordination...

9 Octobre 2010 ! Je m'engageais en disant : "oui, je l'accepte" Pour moi ce n'était pas un simple accord de principe, mais un engage-

(2) *Joël 3,1-2 repris par Pierre au matin de la Pentecôte dans les Actes des Apôtres 2,17-18*



### Epouse d'un diacre "2020"

Muriel De Araujo, épouse de Bernardino, diacre permanent

**L**ES PÈRE JEAN-CLAUDE KLOTZ s'est présenté un jour à la maison et nous a proposé de réfléchir à la démarche diaconale. Nous connaissons le diaconat permanent sans trop savoir ce que cela représentait. Nous ne savions pas encore dans quelle barque nous allions monter !! Cet appel, je l'ai ressenti pour mon époux, comme une vocation, une suite logique de notre mariage. Après avoir été tous les deux engagés en mouvement, actifs en paroisse faisant régulièrement révision de vie, nous voilà, une fois de plus, appelés vers de nouveaux horizons, embarquant nos 3 filles dans cette belle aventure qui n'a pas toujours été un long fleuve tranquille ! Depuis notre mariage, nous avons toujours fait ménage à trois, mon époux, moi et Dieu ! En acceptant le cheminement vers le

ment de fond aux côtés de Claude, pour être avec lui, serviteurs du Seigneur. Nous laisser modeler par sa Parole, être à l'écoute des sœurs, des frères et partager la prière quotidienne, à deux ou en Eglise. "fusionner" non, mais être complémentaires, et mettre au service nos dons spécifiques reçus.

Mes engagements en tant que femme, épouse, je les vis à côté et avec Claude. Les préparations de célébrations (baptêmes, funérailles, mariage - rencontres avec les familles) sont autant de moments forts que nous partageons. Ils nous conduisent aussi à plus de prières, de réflexions personnelles et à deux. Visiter les malades ou les personnes seules m'ouvre à plus d'amour et de tendresse.

La Parole de Dieu est importante pour moi, la proclamer donne le socle sur lequel j'avance. La méditer oui, mais la proclamation me rend responsable et m'engage... Ainsi être témoin, c'est vivre en fidélité aux inspirations de l'Esprit-Saint.

St-Thomas d'Aquin écrit en parlant de Marie de Magdala : c'est la première à témoigner du Ressuscité et à l'annoncer, en la qualifiant "d'Apôtre des Apôtres". Comme toutes ces femmes de l'Evangile, témoins ardents, j'aime me laisser toucher par

la Parole de Dieu.

La sensibilité et les charismes des femmes, me semble-t-il, sont différents des hommes ; ils ne s'opposent pas, mais se complètent ; Dieu ne nous a-t-il pas créé Homme et Femme ?

Nous avons suivi ensemble des formations théologiques, des retraites, les années de formation diaconale ! Ne pourrait-on pas, dans ce cas, proposer une reconnaissance de couple dans le diaconat ? Le sacrement de mariage est notre fondement commun, et le sacrement de l'ordre ne s'adresserait qu'à l'époux ?

Je crois qu'à travers cette reconnaissance de couple, de diaconie de service pour laquelle le couple serait envoyé en mission, l'Eglise aurait tout à gagner.

Si l'Esprit Saint appelle l'épouse, sa parole à travers des homélies pourrait donner un autre souffle à l'Eglise. Si elle est reconnue dans ce charisme, pourquoi devrait-elle se taire et "museler" l'Esprit Saint ?

« Après cela, je répandrai mon Esprit sur toute chair.

Vos fils et vos filles prophétiseront, vos anciens auront des songes, vos jeunes gens, des visions.

Même sur les esclaves, hommes et femmes, en ces jours-là, je répandrai mon Esprit. » (2)

diaconat permanent, nous avons senti qu'il avait un nouveau projet pour nous. La phase de discernement m'a un peu bousculée et n'a pas été sans conséquence. Le chemin vers le diaconat nous transforme. Le questionnement est difficile, mais il est utile et nécessaire.

Cet engagement au côté de mon époux avec nos 3 filles devait être mûrement réfléchi pour que chacun y trouve sa place et ne se sente pas obligé de le suivre pour lui faire plaisir, cela aurait été de l'hypocrisie. L'engagement du diacre est tellement important qu'il est indispensable que le couple s'engage librement après mûre réflexion, car seul l'époux est ordonné.

Chaque couple est différent et a son mode de communication. Dialoguer quand tout va bien, c'est facile, mais

s'ouvrir à l'autre quand la mer se déchaîne, ce n'est pas toujours évident ! Il faut accepter de se remettre en question, réfléchir sur sa place au sein du couple. Rester à bonne distance, ne pas subir, encore moins être contrainte.

Au cours des premières années, j'ai trouvé cela difficile par moment, de me sentir obligée de participer à tous les week-ends de formation. Comment trouver un équilibre entre le travail, le fait d'être mère, épouse, engagée en paroisse et accompagner mon époux dans cette démarche. Il faut parfois faire des choix, ce n'est pas pour autant que l'on ne soutient pas nos époux et parfois, c'est le corps qui nous rappelle à l'ordre quand on tire trop sur la corde.

Notre dernière retraite, avant l'ordination, m'a donnée l'occasion de prendre du temps pour réfléchir,

vivre avec d'autres. Quatre jours de fraternité, de spiritualité dans un lieu d'exception avec les sœurs de l'Abbaye Notre Dame de Baumgarten. Un lieu propice à la détente et au ressourcement.

Durant ces années, je me suis nourrie d'échanges avec d'autres épouses, avec l'équipe d'accompagnement et de formation et avec les nombreux intervenants. Des discussions parfois animées, car, il faut le dire, je peux être rebelle et un peu sanguine. D'ailleurs cette formation m'a permis de me poser. Un miracle,

diront certains ! J'y ai découvert des frères et des sœurs ; les liens qui nous unissent sont uniques.

Le fait de me remémorer ces moments passés réveille en moi beaucoup de choses. Je me rends compte que j'ai beaucoup reçu. Que d'émotions lors de l'ordination ! Il y a eu tellement de moments si intenses. Le « oui je l'accepte » devant Monseigneur RAVEL, la prostration en signe d'humilité ma bouleversée tout comme l'imposition des mains par l'évêque et la prière d'ordination. Des moments tellement forts. Sans

parler de la transmission de l'étoile par le Père Jean-Claude, lui, qui est à l'origine de cet appel. Quel magnifique cadeau. Autant de gestes liturgiques symboliques, une grâce particulière qui nous fait comprendre et assumer pleinement le don de nos époux à l'Église.

Notre amour se vit et grandit, se transforme, toujours dans le respect de l'autre et dans le service à l'autre. Laissons-nous déranger dans notre vie, vivons les joies et les peines de l'engagement et laissons-nous, porter !



## Animatrice de zone

Véronique LERCH, Animatrice de la zone Thur-Doller et de la vallée Guebwiller-Soultz

**A**NIMATRICE DE ZONE depuis 2014, je fais partie des 257 coopératrices (teurs) de la pastorale du diocèse de Strasbourg, dont 29 hommes.

Lors de l'appel en 2009 pour un poste auprès des jeunes, la 1ère question de mon fils était « comment je dois te nommer si on me demande ton métier ? » ; à ma réponse, j'ai vu ses yeux s'écarter ! Celle de ma cheffe de service « vous n'allez pas devenir bonne-sœur quand même », d'une collègue « tu vas bosser pour jeunesse et sport ? »...et puis il y avait cette autre remarque « je m'en doutais ! »

C'est sûrement cette dernière qui exprimait quelque chose de mon désir de vivre cette mission ecclésiale, où l'être de foi rayonne et se dévoile sur le terrain, dans sa vie familiale, mais aussi professionnelle.

De manière générale, on sait ce qu'est un prêtre ou un diacre. Ce qui est moins évident quand il s'agit d'une femme appelée par un évêque. Une coopératrice n'est pas qu'une catéchiste, une animatrice de zone n'est pas qu'une secrétaire. Elle est d'abord une baptisée qui a été appelée par l'Église, pour ses compétences et toujours pour témoigner de la Joie de l'Évangile.

La co-naissance, la re-connaissance d'une fonction, a besoin d'être visible et mieux expliquée surtout quand il s'agit d'une femme. Une visibilité pour donner toute sa place à la personne envoyée, mais aussi donner une place à la nouveauté dans l'esprit des baptisés, des ministres ordonnés.

Je vis ma mission comme complémentaire avec toutes les autres vocations. Plusieurs prêtres avec qui je collabore me demandent régulièrement de saluer mon mari. Je suis et

reste une épouse au service de l'Église.

Depuis septembre 2020, nous sommes 11 animatrices et 2 animateurs de zone. Une mission qui peut encore être mal interprétée car, mal connue. J'ai entendu « tu changes de bord ». Heureuse de témoigner dans la même barque nommée Église, je découvre qu'en fonction de l'endroit où je me trouve, ça secoue plus ou moins ! La confusion, voire la peur, apportent une idée fautive de la notion de pouvoir et d'autorité.

Notre responsabilité se situe du côté de l'autorité : faire grandir l'autre, tirer vers le haut, impulser, peut-être aussi rappeler un cadre ainsi que les projets de l'évêque.

Rien ne m'appartient ni ne dépend de moi seule, je suis au service comme tous les agents pastoraux. Avec une « équipe de zone » composée d'un doyen responsable, d'un adjoint et du vicaire épiscopal toujours présent aux réunions et à notre écoute, nous élaborons des projets en lien avec les projets diocésains, toujours en tenant compte des réalités.

Dans le cahier des charges d'une animatrice (teur) de zone quelques verbes définissent la mission : « anime... coordonne... fait avancer... accompagne... propose... suscite et organise... »

Je me sens libre, avec ce que je suis, avec mes compétences aussi, pour soutenir les communautés dans ce qu'elles font et ce qu'elles sont.

Mes désirs : que tous les agents pastoraux et les bénévoles puissent faire naître du nouveau en soi et sur le terrain. Oser la nouveauté missionnaire, oser sortir d'une pastorale de fonctionnement ainsi que permettre aux membres d'une EAP de travailler ensemble.

Je suis souvent amenée à rassurer et à encourager. Rares sont les naissances qui ne sont pas douloureuses, c'est là aussi que nous, en tant que femmes, pouvons avec sensibilité et intuition relier, coordonner et donner.

L'intuition féminine est une richesse, mais peut également faire peur. L'intuition ne se mesure pas, elle ne se voit pas, elle se vit.

Articuler, être un trait d'union, entre les prêtres et coopératrices, le diocèse et les communautés : c'est dans cet « entre-deux » que se situe le cœur de nos missions. Un entre-deux où l'écoute de l'autre s'ajuste avec l'écoute de Dieu ; l'écoute de sa Parole qui me nourrit, de son Esprit qui me donne les bons mots pour apaiser et rappeler que l'accueil de chacun ne peut se faire sans humilité et sans confiance réciproque.

Les coopératrices (teurs) de la pastorale, s'organisent pour gérer vie familiale et mission, s'adaptent avec des horaires loin d'être routiniers. Je suis témoin de ces volontés et je rends grâce pour cette énergie déployée. Je rends grâce pour les collaborations avec les ministres ordonnés et les bénévoles quand les joies du service sont visibles.

Nous sommes également témoins de fragilités et de souffrances révélées, en lien avec l'évolution de l'Église, en lien aussi avec le charisme et le caractère de personnes humaines.

L'écoute et l'accueil des différences qui engendrent un différend font aussi partie de cette mission riche et dense à la fois.

J'ai la chance (la grâce surtout) de vivre des formations enrichissantes ; d'avoir un tissu relationnel extraordinaire, avec mes collègues, les ministres ordonnés, les responsables et les différents services diocésains.

## 5) Nous autres, gens de la rue (Madeleine Delbrêl)

P. Jean STAHL, responsable diocésain du diaconat

**IL Y A DES GENS** que Dieu prend et met à part.

Il y en a d'autres qu'il laisse dans la masse et qu'il 'ne retire pas du monde' (Jn 17, 15). Ce sont des gens qui font un travail ordinaire, qui ont un foyer ordinaire ou sont des célibataires ordinaires. Des gens qui ont des maladies ordinaires, des deuils ordinaires. Des gens qui ont une maison ordinaire, des vêtements ordinaires, ce sont les gens de la vie ordinaire. Les gens qu'on rencontre dans n'importe quelle rue.

Ils aiment leur porte qui s'ouvre sur la rue, comme leurs frères invisibles au monde aiment la porte qui s'est refermée définitivement sur eux.

Nous autres, gens de la rue, croyons de toutes nos forces que cette rue, que ce monde où Dieu nous a mis est pour nous le lieu de notre sainteté.

(Madeleine Delbrêl  
texte publié

sous forme d'un témoignage,  
en 1938,

dans 'Etudes carmélitaines',  
puis repris dans des publications  
de la JOC en 1943)

En août dernier, j'ai eu l'occasion de faire une retraite, en Bretagne, à partir de textes de Madeleine Delbrêl (1904 - 1967). J'ai redécouvert dans ses écrits des « perles spirituelles » que j'ai envie de vous partager...

Née le 4 octobre 1904 à Mussidan (Dordogne), Madeleine est catéchisée, sans plus. En 1917, elle arrive avec ses parents à Paris. Adolescente, elle découvre un athéisme « de salon » : « Il ne faut plus vivre comme si Dieu vivait »... Elle rencontre cependant quelques jeunes chrétiens, qui lui parlent de leur foi en Jésus.

L'un d'eux, notamment, la marquera au point qu'elle vivra une vraie conversion en 1924. Elle redécouvre l'Évangile, la messe... Le vicaire de la paroisse Saint-Dominique lui propose de devenir cheftaine scout et de participer à un groupe d'études bibliques. Avec des amies, elle prend l'habitude de rendre des services à des gens pauvres du quartier.

Après des études d'assistante sociale, elle arrive le 15 octobre 1933 à

Ivry s/Seine. Dans cette ville ouvrière, bastion du parti communiste, elle veut « revivre le Christ au milieu d'un monde déchristianisé », à l'instar d'un Charles de Foucauld. Elle y découvre des catholiques qui restent entre eux, alors que « le vent qui souffle là emporte l'Église vers ce qui n'est pas l'Église »...

Madeleine passera le reste de sa vie à Ivry jusqu'à son décès le 13 octobre 1967, occupant un bureau à la Mairie communiste, comme coordinatrice des services sociaux de la ville.

Elle vit, avec quelques compagnes, une forme de solitude, mais de solitude façonnée par les multiples rencontres vécues lors de ses visites comme assistante sociale, ou simplement un soir à Paris dans un café de la place d'Italie... C'est là qu'elle reconnaît « ces petits qui sont à lui » (Mt 25), à « Celui qui sert » (Lc 22, 27).

Elle qui avait obtenu en 1926 le Prix littéraire Sully-Prudhomme, remplit chaque jour des carnets de notes, qui seront la matrice de publications ultérieures (« La sainteté des gens ordinaires » 1938, « Missionnaires sans bateau » 1943, « Ville marxiste, terre de mission » 1957, ...)

La foi, chez Madeleine, est marquée par l'expérience vécue, particulièrement lors des visites qu'elle assure au titre de son emploi. « La foi n'est pas un contrat intellectuel, mais l'alliance dans la vie et pour la vie... » Et, dans son environnement communiste, « si le marxiste est réaliste, Dieu l'est incomparablement [...] Le réalisme de Dieu, au fond duquel nous n'avons pas fini de nous enfoncer... » Madeleine utilise de nombreuses fois le verbe « s'enfoncer » pour décrire comment être témoin, être missionnaire, sans tapage et sans moyens extraordinaires : « Le monde n'est pas toujours un obstacle à prier pour le monde. Si certains doivent le quitter pour le trouver, et le soulever vers le ciel, d'autres doivent s'enfoncer en lui pour se hisser, mais avec lui, au même Ciel. »

« Nous ne pouvons pas donner la foi, mais nous, nous pouvons nous donner ; la foi a mis Dieu en nous, nous pouvons le donner en même temps que nous : à la ville. La question n'est

donc pas de nous en aller n'importe où, ayant au cœur le mal des autres, il s'agit de rester près d'eux, avec Dieu entre eux et nous. »

Sa foi est affaire de désir et de décision, mais aussi d'abandon : se laisser agir par Dieu... Pour elle, c'est une notion centrale dans ses écrits, les chrétiens ne doivent pas tant chercher à être des « actifs » que des « agis » par Dieu (cf Gal 2,20 « Je vis, mais ce n'est plus moi, c'est le Christ qui vit en moi ») : « Les menues circonstances sont des 'supérieures' fi-dèles.

Elles ne nous laissent pas un instant et les 'oui' que nous devons leur dire succèdent les uns aux autres [...] Dès le réveil elles nous saisissent. C'est la sonnerie du téléphone, c'est la clé qui tourne mal, c'est l'autobus qui n'arrive pas [...] C'est l'engrenage de la journée, telle démarche qui en appelle une autre, tel travail que nous n'aurions pas choisi [...] Nous savons que tout notre travail consiste à ne pas gesticuler sous la grâce, à ne pas choisir les choses à faire, et que c'est Dieu qui agira pour nous... »

Dans ses écrits sur la sainteté, point d'élan mystiques éthérés ! C'est dans la réalité de notre corps que nous pouvons découvrir l'appel à la sainteté : « Nous avons le corps de notre destinée, le corps de notre sainteté... Rien, [dans cette pâte humaine], n'est inquiétant, parce que tout y est Providence ».

De la même façon que se révèlent le Corps et le Sang du Christ sous l'apparence du pain et du vin, se révèle déjà la Gloire de Dieu « sous nos misérables apparences »...

« La Parole de Dieu, on ne l'emporte pas au bout du monde, dans une mallette : on la porte en soi, on l'emporte en soi [...] Une fois qu'elle s'est incarnée en nous, nous n'avons pas le droit de la garder pour nous : nous appartenons dès lors à ceux qui l'attendent [...] Nous, missionnaires sans sacerdoce, nous en sommes une sorte de sacrement » écrit-elle, bien avant le Concile Vatican II qui définira l'Église, peuple de Dieu, comme sacrement, qui distinguera le sacerdoce commun des fidèles et le sacerdoce ministériel - et alors que le ministère diaconal n'existe pas !

NB : Les citations sont presque toutes extraites de :

« L'éblouie de Dieu – Les plus beaux textes de Madeleine Delbrêl », éd. Nouvelle Cité, 2020.

La retraite s'est déroulée à la Maison d'accueil « L'Île Blanche », Locquirec (Finistère) : quel bel endroit ! La maison des « Sœurs du Saint-Esprit » accueille, en bord de mer, retraitants et personnes en séjour de repos ou de vacances. J'ai demandé au prédicateur, le P. Gilles François (postulateur de la cause en béatification de Madeleine Delbrêl) s'il accepterait d'être invité à animer une retraite en Alsace. Il le ferait avec plaisir : à suivre !



## Quatre nouveaux diacres

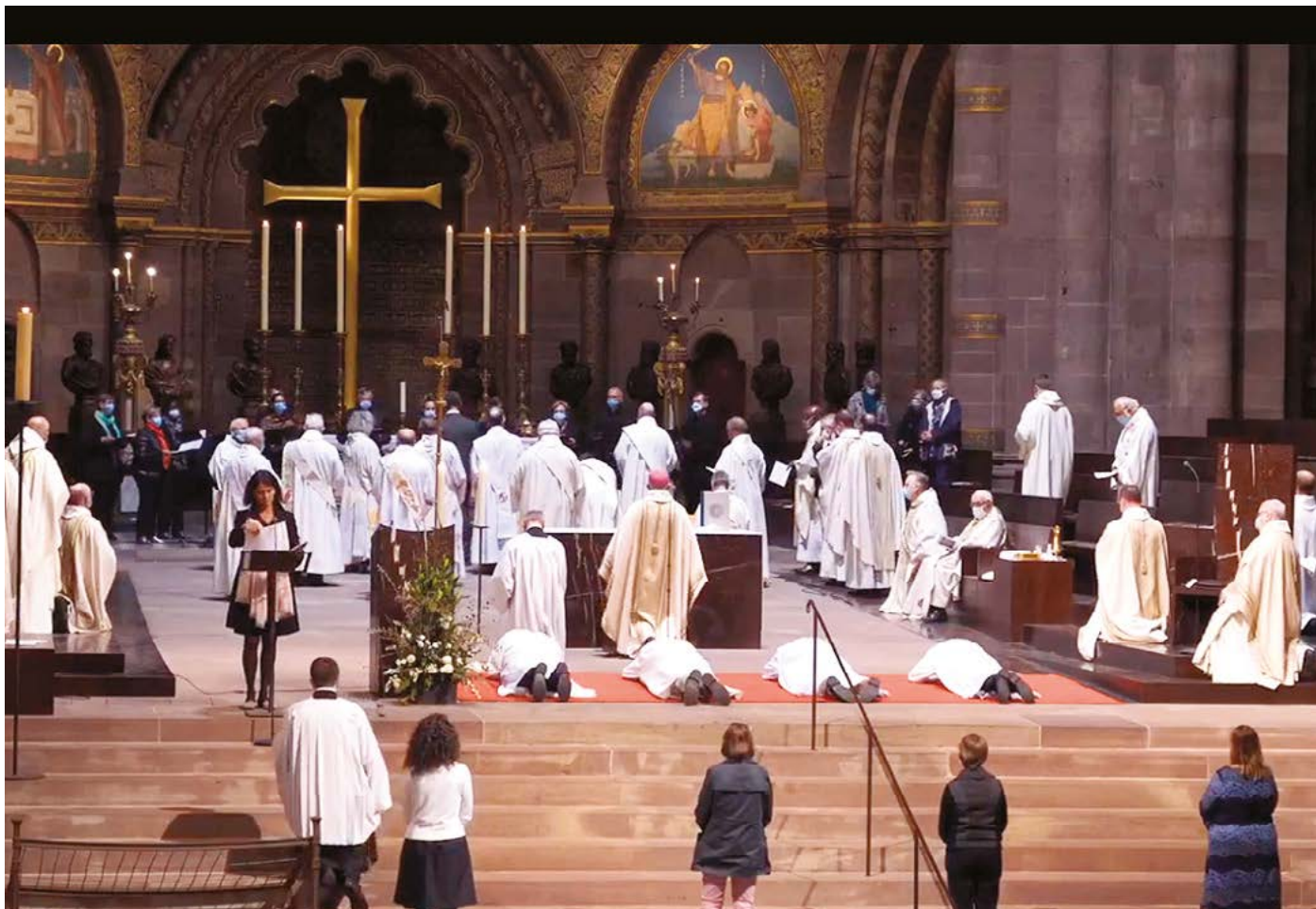
**M**ASQUÉS pour respecter les exigences sanitaires dues à la pandémie Covid-19, quatre diacres permanents ont été ordonnés par Mgr Luc RAVEL en la cathédrale de Strasbourg, le samedi 26 septembre 2020 :

Alain DEFIENNE, Benoît DONZE, Bernardino DE ARAUJO et Nicolas GASPAROTTO. Nous les avons

présentés dans le Diaconat Alsace Infos N°73 de septembre-octobre 2020 alors qu'ils étaient encore candidats. Du fait des contraintes sanitaires, le nombre de participants à la célébration d'ordination était strictement limité, seules les personnes munies d'un carton d'invitation étant autorisées à entrer dans la cathédrale. Après l'or-

dination, Mr l'abbé Jean STAHL, délégué diocésain du diaconat, a lu publiquement la lettre de mission adressée à chaque nouvel ordonné par Mgr Luc RAVEL.

Vous pouvez revoir la célébration d'ordination sur <https://www.facebook.com/EgliseAlsace/videos/353019725821746>



Alain DEFIENNE



Benoît DONZE



Bernardino DE ARAUJO



Nicolas GASPAROTTO



Mgr Luc RAVEL

### Témoignage de Nicolas GASPAROTTO

« Seigneur,  
Donne-moi la force d'accepter ce que je ne peux pas changer,  
Le courage de changer ce qui peut l'être,  
Et surtout la sagesse de faire la différence entre les deux ! »

**CETTE PRIÈRE** connue réunit l'humilité et l'audace dans une intention. Prendre le chemin du diaconat, c'est chercher à équilibrer ces deux qualités au service du Prochain.

Je ne suis pas seul ! Avec Aude mon épouse, nous avons trois enfants - Adèle, François et Martin -, lorsque nous entrons en discernement en 2015. Solange naîtra l'année suivante. Les départs pour les journées de formation sont sportifs, mais la joie de retrouver les autres candidats devenus des amis, enrichir nos connais-

sances, découvrir des témoins, nous motive.

Avec l'entrée en formation, nous sommes entourés d'un groupe d'accompagnement. Il est l'écho de ce qui se vit aujourd'hui dans notre Communauté de Paroisses. Ce groupe nous fait envisager des réalités que nous ne connaissons pas ; il nous interroge sur nos convictions, notre perception, nous invite à nous projeter dans un projet de mission pastorale.

Originaires de Franche Comté, nous

sommes arrivés à Mutzig il y a dix ans, à la faveur d'une mutation professionnelle. Je suis actuellement comptable dans un cabinet, tandis que Aude est assistante maternelle. Nos premiers engagements en paroisse seront la préparation au baptême des jeunes enfants pour moi, l'éveil à la foi pour elle. L'EAP, l'orgue, le catéchisme ensuite, comme signe d'une intégration progressive, et des enfants qui grandissent.

Discernement, puis formation : cinq années qui passent très vite,

conclues par un confinement printanier, et une ultime retraite estivale avant le OUI de l'ordination, le 26 septembre dernier.

Les règles sanitaires contraignent les conditions matérielles d'accueil à la cathédrale, et les festivités qui suivent. Cette célébration a donc une tonalité particulière, mais les amis qui l'ont suivie à distance via Facebook l'ont trouvée belle. C'est vrai, elle était simplement belle ! Être au pied des marches, face à notre archevêque, les diacres et prêtres du diocèse, est un moment particulièrement intense. Soutenu par notre famille et amis, à côtés des copains, c'est l'occasion d'apprécier le che-

min parcouru et d'envisager celui qui s'ouvre à moi, à nous ! Lorsque des paroissiens me demandent quelles sont mes missions, ils sont parfois mi-surpris, mi-soulagés de savoir qu'elles restent les mêmes qu'« avant ». Il s'agit alors d'expliquer que le diacre n'est pas un employé, qu'il ne vaque pas d'un poste à l'autre ; il s'efforce d'être concrètement un signe vivant de l'Amour de Dieu dans ses lieux de vie et d'engagement. Bien sûr, l'ordination ouvre le champ des possibles : administrer un sacrement par exemple, et non pas seulement y préparer. C'est une grâce ! Mais cette nouveauté doit s'inscrire dans la perpétuelle re-

cherche de l'équilibre entre les engagements déjà pris, familiaux et professionnels. Pour conjuguer loyauté et priorité, heureusement le diacre n'est pas isolé. Une vie de famille, des équipes de laïcs expérimentés, des clercs bienveillants, bientôt une fraternité diaconale à découvrir ! Le mot de la fin s'adresse à ceux qui ont accompagné mes débuts dans cet engagement : Romuald et Joseph, qui suggèrent de réfléchir à cet appel. Puis Robert, Guy et Micheline, qui m'encouragent ; Jean et son équipe pour la formation. Frères diacres qui lisez ces quelques lignes, je suis heureux d'avoir une place parmi vous : « Fratelli tutti ! »



## Décès

*Le Service diocésain du diaconat, les diacres et leurs épouses, présentent leurs condoléances aux familles de nos confrères décédés. Prions pour eux. Que le Seigneur les accueille en son Royaume de paix et d'amour.*



*Madeleine & Albert en 2007 (l'année précédant le décès de Madeleine)*

### ALBERT MISSLEN

Ordonné diacre permanent en 1990, Albert a été nommé aumônier de l'hôpital de Thann et l'a été pendant 20 ans. Avec sa jovialité, son empathie pour tout un chacun, son humour, Albert y était aimé et connu « comme le loup blanc ».

Il était le confident non seulement des personnes hospitalisées ou rési-

dant la Maison de retraite mais aussi du personnel.

Présent quasiment tous les jours, il avait rassemblé autour de lui une équipe d'aumônerie d'une vingtaine de personnes dévouées et compétentes.

A l'époque, des groupes de 3 ou 4 bénévoles, portaient la communion tous les dimanches à plus de 40 personnes. Professionnellement, Albert Misslen avait géré avec succès un vaste réseau commercial pour une société spécialisée dans la fabrication de composants industriels et grands publics.

En 1972, il a découvert le Renouveau Charismatique au cours d'une semaine d'« école de prières » avec le Père Caffarel à Troussure, où l'avait « entraîné » Madeleine ! C'est à la suite d'une deuxième session qu'Albert et

son épouse Madeleine ont rassemblé chaque semaine, à leur domicile, quelques personnes pour un temps de prières et de louanges : c'est l'origine du Groupe de prières charismatique de Cernay (cf l'interview paru dans le DAI N°46 de mars-avril 2015). Avec l'augmentation du nombre de participants, le groupe fut d'abord accueilli dans une salle de classe de Sr Sœur Thiebaut (sœur de Ribeauvillé), puis dans la chapelle de l'ancien presbytère détruit depuis, puis à l'église du St-Esprit à Cernay. En 1985 Albert et Madeleine ont transmis la responsabilité de berger et bergère du groupe à Sr Thiebaut qui l'a elle-même transmis ultérieurement. Depuis environ 2 ans, physiquement diminué, Albert était pensionnaire de la Maison de Retraite du Centre hospitalier de Thann dont il avait été l'aumônier.

Il est décédé le 10 juin 2020.

Merci Albert pour l'énorme capacité de foi que tu as transmis à un nombre incalculable de gens. Tu as été pour beaucoup l'exemple-même d'un bon serviteur du Seigneur.



### JULIO FARIA

(Notice du diocèse, extraits) :

Julio Faria, né le 3 février 1940 à Barcelos (Portugal) dans le diocèse de Braga, d'où sont originaires de nombreux immigrés portugais d'Alsace. Il fréquente les établissements des Frères des Écoles Chrétiennes à Braga de 6 à 18 ans.

Il se marie le 19 décembre 1965 à Barcelos avec Albina Campos, avec laquelle il aura cinq enfants.

Il arrive en France, plus précisément à Mulhouse en 1973. Il y exerce pendant trois ans la profession de teinturier, avant de trouver un emploi de cariste chez Peugeot.

Après avoir suivi la formation alors prodiguée à Ottrott sous l'égide du Père Wolfram, il est ordonné diacre le

1er mars 1986 en l'église Sainte-Thérèse de Mulhouse par Mgr Léon Hégelé, évêque auxiliaire, en même temps que quatre autres candidats, dont André Humblot, décédé récemment.

Il lui est demandé d'exercer son ministère diaconal dans le cadre de la Mission catholique portugaise de Mulhouse et de la paroisse Saint-Fridolin, plus tard intégrée dans la communauté de paroisses des Cheminées.

Il exerce ce ministère bien au-delà de sa retraite professionnelle. Il décède le 11 septembre 2020 à l'âge de 80 ans.

Ses obsèques ont été célébrées le 14 septembre en l'église Sainte-Thérèse de Mulhouse.



## Anniversaires

Nous présentons nos meilleurs vœux de bonne santé à nos anciens de 75 ans et plus nés en Novembre et Décembre

TRAU André 14 novembre 1931  
MARY Maurice 20 décembre 1939

LUTZ Joseph 14 décembre 1939  
GLON Philippe 06 décembre 1942



## Appel à cotisation 2021 à la mense de solidarité des diacres d'Alsace

Deux formules de cotisation (au choix)

· L'adhésion dite au « **quotient familial** » : son montant annuel est égal à un pourcentage du revenu fiscal de référence (R) rapporté au nombre de parts fiscales (N). Ce pourcentage (P) est égal à 1,5% pour les diacres mariés, et à 1,0% pour les diacres veufs ou célibataires. Le calcul est le suivant : **(R\*0,015/N) pour les diacres mariés et (R\*0,010/N) pour les diacres veufs ou célibataires.**

L'adhésion à la mense selon la formule au quotient familial inclut l'abonnement annuel à DAI.

· L'adhésion dite au « forfait » : son

montant annuel est libre, **avec un minimum de 32,00 €** (et sans maximum !). Note : **cette formule au forfait n'inclut pas d'abonnement à DAI.**

Les deux cotisations annuelles (hors montant de l'abonnement à DAI) à la mense de solidarité des diacres d'Alsace donnent droit à un reçu fiscal permettant de bénéficier des modalités en vigueur relatives aux dons versés à des établissements culturels d'Alsace-Moselle.

### Règlement de la cotisation

Le règlement se fait par chèque établi à l'ordre de « mense de solidarité des diacres d'Alsace ».

**En accompagnement du chèque, il**

**est important de préciser la formule choisie.**

Pour la seule formule au « quotient familial », merci de préciser également avec le chèque le type choisi (format numérique ou format papier) pour l'envoi de « Diaconat Alsace Infos ».

Le chèque et le choix de formule doivent être envoyés le plus tôt possible et, en tout état de cause, **avant le 10 février 2021**, à : Bertrand MARCONNET, 71 route de Mulhouse - 68720 - ILLFURTH.

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de Bertrand MARCONNET ([ambmarconnet@wanadoo.fr](mailto:ambmarconnet@wanadoo.fr), ou 06 84 64 61 68).



## « Diaconat Alsace Infos », la revue diocésaine du diaconat permanent

« Diaconat Alsace Infos » est la publication officielle du service diocésain du diaconat permanent en Alsace.

Ainsi, c'est via cette publication que sont, notamment, diffusées les dates des diverses rencontres des diacres permanents (récollecion, rencontres départementales, formations, etc.).

La revue est éditée 5 fois par an (janvier, mars, mai, septembre et novembre).

Plus de 160 personnes la reçoivent : les diacres permanents (et les veuves de diacres permanents) d'Alsace, des responsables du diocèse de Stras-

bourg, des membres de diocèses voisins (notamment les responsables de services diocésains du diaconat). Mais la revue compte également parmi ses abonnés des laïcs (a priori sans aucune fonction « officielle ») et des prêtres.

À la suite de la décision prise en septembre 2020 par la commission diocésaine du diaconat permanent, le montant annuel de l'abonnement à « Diaconat Alsace Infos » pour 2021 est le suivant :

↳ **Envoi sous forme numérique (fichier pdf) : 5,00€**

↳ **Envoi sous forme papier (par La Poste) : 18,00€**

### Règlement de l'abonnement

Le règlement se fait par chèque établi à l'ordre de « mense de solidarité des diacres d'Alsace ».

Il doit être envoyé le plus tôt possible et, en tout état de cause, **avant le 10 février 2021**, à :

Bertrand MARCONNET, 71 route de Mulhouse - 68720 - ILLFURTH.

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de Bertrand MARCONNET ([ambmarconnet@wanadoo.fr](mailto:ambmarconnet@wanadoo.fr), ou 06 84 64 61 68).



## Agenda

### RENCONTRES DÉPARTEMENTALES DES DIACRES ET DE LEURS ÉPOUSES

**Pour le Bas-Rhin :** Samedi 14 novembre 2020 à 9 h au Centre St-Thomas.

**Inscriptions** pour le repas **avant le 3 novembre 2020** auprès de Guy BINDEL, 7, rue du génie 67190 MUTZIG  
Tél. : 03 88 38 46 02 ou courriel : [sophonieguy@yahoo.fr](mailto:sophonieguy@yahoo.fr)  
Le thème sera : « Quelle espérance chrétienne le diacre peut-il transmettre aux pauvres aujourd'hui en cette période de pandémie, période de tous les dangers, tant médicaux que socio-économiques ? » L'intervenant

sera Joseph Stenger.

**Pour le Haut-Rhin :** Samedi 14 novembre 2020 à 9 h à la Maison Saint Michel à Issenheim

**Inscriptions** pour le repas **avant le 3 novembre 2020** auprès de Hubert Zeller

135 rue de Heiligenbrunn 68220 HAGENTHAL-LE-HAUT

Tél. : 03 89 68 57 83 ou courriel :

[hubert.zeller@hotmail.com](mailto:hubert.zeller@hotmail.com)

Le thème sera : « La relecture selon Ignace de Loyola »  
Intervenant : Dominique DUVERGER du Centre Porte Haute de Mulhouse.